

Lévigac Actu

Newsletter *municipale* de la commune de Lévigac



Édito du **Maire**



Lévigacaises, Lévigacais, chers administrés,



J'espère tout d'abord que vous avez profité de la trêve estivale pour vous reposer, faire autre chose et partager de bons moments en famille et entre amis.

La rentrée marque le retour à nos habitudes, c'est avec enthousiasme et joie que je vous présente cette nouvelle newsletter qui revient sur les projets et les actions de notre municipalité.

La rentrée scolaire est toujours un moment important pour nos jeunes et leurs familles. **Nous avons accueilli de nouvelles maîtresses et conservé le même nombre de classes que l'an passé, nous pouvons nous en réjouir.** Notre service animation est lui aussi reparti de plus belle avec quelques nouvelles personnes ; **soyez certains que tous sont motivés pour proposer des activités encore plus variées et enrichissantes à nos enfants, tant durant le temps scolaire qu'extra-scolaire. Un grand merci aux équipes pédagogiques et aux animateurs pour leur engagement au quotidien.**

Nous tenons également à **renforcer les liens intergénérationnels** au sein de notre commune. Des rencontres sont régulièrement organisées afin de favoriser le partage d'expériences, de créer des moments de convivialité et apprendre à mieux se connaître.

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE NOTRE CENTRE-BOURG AVANCE À GRANDS PAS.

Dans le cadre du contrat de territoire que nous allons signer avec la Région Occitanie, nous avons choisi une démarche participative. Vos idées, vos besoins, vos attentes : tout cela compte pour que ce projet reflète les aspirations de notre communauté. J'invite donc chacun à s'impliquer dans les prochains ateliers de concertation.

Une fois les projets retenus, la municipalité prévoit de les restituer aux habitants de manière originale et inclusive.

Sur le plan financier, la gestion rigoureuse de nos ressources est plus que jamais une priorité. Comme beaucoup de communes, Lévigac fait face à une augmentation sensible des charges de fonctionnement courant. La hausse des coûts énergétiques, des matières premières, et de certains services publics pèse sur notre budget. Néanmoins, nous devons **maintenir une discipline budgétaire stricte pour nous permettre de dégager un excédent permettant d'investir dans des projets structurants pour notre commune, tout en garantissant un service public de qualité.** Cet équilibre délicat est la clé pour continuer à développer Lévigac de manière durable.

L'un des temps forts de cette rentrée a été notre forum des associations, qui s'est tenu début septembre. Cet événement est, chaque année, l'occasion pour les habitants de découvrir la richesse du tissu associatif de Lévigac. **Nos associations, qu'elles soient sportives, culturelles ou sociales, jouent un rôle central dans la vie de notre commune.** Elles créent du lien, offrent des activités variées et permettent à chacun de s'impliquer. Un grand merci à toutes celles et ceux qui, par leur dévouement et leur passion, font vivre nos associations et, par là-même, notre commune.

Je profite de cette newsletter pour **donner un coup de projecteur sur Olivier SFORZI, notre troisième adjoint en charge de la solidarité et vice-président du CCAS,** qui veille à soutenir nos concitoyens les plus vulnérables et à redonner encore plus de sens au mot social.

Nous avons le plaisir d'accueillir de nouveaux agents municipaux. **Un focus particulier sur Ibée, notre chargée de la restauration à l'école maternelle,** qui met un point d'honneur à présenter à nos enfants, en plus de son sourire, des repas équilibrés et de qualité, préparés par toute l'équipe restauration.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente rentrée, pleine de succès et de projets. **Ensemble, continuons à faire de Lévigac une commune vivante et solidaire.**

Stéphane CHARPENTIER,
Maire de Lévigac

À très bientôt !



C'est la rentrée !

Nos petits Lévignacais ont repris le chemin de l'école le lundi 2 septembre 2024, avec **230 enfants scolarisés**

École maternelle « Jean Moulin »



À l'école maternelle, la rentrée se déroule de manière **échelonnée**, le matin l'équipe enseignante accueille les petites sections et l'après-midi les moyennes et grandes sections. Au total, l'école compte **85 élèves répartis dans quatre classes**.

L'équipe enseignante se complète de deux nouvelles enseignantes : Madame **CREPEL** et Madame **LIJEOUR**.

Côté projets de l'année : « Apprendre, communiquer, vivre ensemble » seront les lignes directrices de cette année scolaire. En sport, les enfants seront initiés au tennis ainsi qu'au vélo dans le projet « savoir rouler en maternelle ». Le projet jardinage et découverte de la nature perdure pour 2024/2025 avec l'association Terres de Save. Aussi, un projet « fille - garçon, pareil, pas pareil » sera mis en place pour l'ensemble des enfants de l'école. Une chorale pour les grandes sections avec le projet « 1, 2, 3, chantons » et enfin la poursuite des visites hebdomadaires à la médiathèque.

École élémentaire « Claude Nougaro »



Pour les élèves de l'école « Claude Nougaro », **c'est en chantant que la rentrée a démarré ! 143 enfants** sont répartis dans **6 classes**. En ce début d'année l'équipe enseignante accueille une **nouvelle institutrice ; Madame Céline LANGLADE** en charge de la classe des CE1/CE2.

Une première sortie scolaire est programmée pour les CM1 et CM2 au cinéma TEMPO de Léguevin dans le cadre du festival du film historique, avec une séance offerte par la Communauté de Communes Le Grand Ouest Toulousain ainsi que le transport en bus.

La Commune de Lévignac valide le **vendredi 12 septembre, la Convention Territoriale Globale, avec la CAF, Le Conseil Départemental, la CC du Grand Ouest Toulousain, les communes de Fontenilles, Lasserre-Pradère, Léguevin, Mérenvielle, Plaisance du Touch, Salvétat St Gilles, Ste Livrade et le SIVOM Vallée de la Save.**

Cet engagement permet de renforcer l'efficacité, la cohérence et la coordination des actions Educatives, Familiales et Sociales en direction de nos habitants concernant :

- › la transition écologique,
- › l'animation de la vie sociale et la parentalité,
- › l'accès aux droits et l'accompagnement de proximité,
- › le bien vieillir,
- › la continuité éducative de la petite enfance à la jeunesse au niveau communal et intercommunal plus de détails dans le prochain bulletin annuel.

Après une saison dynamique au centre de loisirs et lors des séjours de cet été, **l'équipe d'animation démarre une nouvelle année scolaire !**

Composée d'Aurélie JULIA, Yassine GEDDI, Aurélie JACOB, Edwige VERHELST, Zakari GEDDI, Maryline PILLOT, Sarah COMPAN, Mélanie LEPAGE, sous la direction d'Olivier NOGUERO, responsable du service enfance/jeunesse; sans oublier nos trois ATSEM, Vay KHAMBOUNEANG, Valérie PINEL, Nathalie SAUTRE.

Quelques infos pratiques !

Du lundi 21 au jeudi 24 octobre 2024 :

Chantiers Jeunes, pour les 12/17 ans
Stage Multisport Toussaint, pour les 7/15 ans,

- › Fermeture centre de loisirs **durant** du **les vacances de Noël**.

Service animation :

Permanence mercredi de 9h30 à 12h30 Chemin des Chrestias,

Tél. : 05 62 13 72 79

alsh.actionjeunes@orange.fr



Aménagement du Bourg centre



L'équipe municipale souhaite se doter **d'une stratégie d'aménagement pour les années à venir avec l'aide du cabinet d'architectes Isthme**. Ce projet vise à permettre la signature d'un **contrat de territoire avec la Région Occitanie**, dans le cadre du **dispositif "Bourg centre"**, qui soutient les communes ayant une fonction centrale sur les plans associatif, économique, culturel, social ou scolaire.

Le dispositif "Bourg centre" constitue un cadre précieux pour Lé vignac. En soutenant les communes qui ont une fonction centrale, ce dispositif contribue à renforcer leur attractivité et leur dynamisme. Pour Lé vignac, cette démarche vise à **consolider son rôle de pôle d'attraction au sein de la vallée de la Save**, tout en **valorisant les atouts locaux**. Le contrat de territoire, qui sera signé, permettra à la commune de bénéficier de financements et d'accompagnements ciblés pour réaliser ses projets d'aménagement.

En se faisant accompagner par le groupement Isthme-Bien Commun, la commune de Lé vignac cherche à structurer ses projets futurs de manière cohérente et à leur donner un sens commun.

Cette initiative permettra de créer une synergie entre les différents projets identifiés et de les prioriser, **tout en tenant compte des ressources financières limitées de la municipalité**. Le processus de planification vise à répondre aux besoins actuels et futurs de la commune tout en optimisant l'utilisation des ressources disponibles.

La municipalité a choisi d'adopter une démarche participative en impliquant les habitants dans la réflexion, notamment sur le devenir du site de l'ancienne école. **Un premier atelier avec une vingtaine de Lé vignacais volontaires a eu lieu le 9 octobre de 16h à 18h30 sur site**. L'idée étant d'identifier plusieurs scénarios d'aménagement en tenant compte des projets qui pourront être menés ailleurs sur la commune.

Une fois le dossier d'aménagement complété, **la municipalité de Lé vignac prévoit de le restituer aux habitants d'une manière originale et inclusive**. Une déambulation sera organisée à travers les différents sites de la commune où les projets envisagés prendront place. Cette démarche permettra aux Lé vignacais de découvrir de manière concrète les projets retenus, d'échanger avec les élus, et de mieux comprendre les choix effectués pour l'avenir de la commune. **Cet événement participatif et convivial marquera une étape importante dans la concrétisation de la stratégie d'aménagement pour la décennie à venir**.



Instants passés :

Intergénérationnel

Un concert, un goûter et de belles rencontres, quelle belle manière de partager l'été et de créer du lien entre jeunes et moins jeunes.

La Lyre d'Alliez nous a régalé à travers une soirée musicale sous une Halle comble dans une ambiance chaleureuse et amicale.

Didier BOCLE et ses **60 musiciens** nous ont offert leur passion de la musique.

Dans sa deuxième édition, **le goûter des Aînés a rencontré un vif succès**. Gracieusement invités dans le cadre champêtre de la Fouquette, nous nous sommes retrouvés entre amis avec nos aînés autour d'un goûter gourmand offert par la municipalité : un temps de partage et de convivialité dans la bonne humeur.

Et n'oublions pas notre **projet L'École d'hier et d'aujourd'hui qui a traversé l'été** : de très belles rencontres autour des photos de classe et combien d'histoires et de souvenirs dévoilés !

La commission animation & vie locale souhaiterait organiser un thé dansant pour nos aînés. Afin d'organiser au mieux cet événement, nous avons besoin de vous, pour nous aider à connaître vos idées et vos envies ! Pour cela, un sondage a été réalisé, retrouvez des papiers

à l'accueil de la mairie ainsi qu'à la médiathèque !



Infos : Municipales



L'ARRÊT DU RÉSEAU CUIVRE DE LA TÉLÉPHONIE ADSL :

Cet arrêt fait partie du programme « fermeture du réseau cuivre » supervisé par l'autorité des télécoms (ARCEP), qui a pour objectif d'**offrir une meilleure qualité de connexion internet grâce à la fibre optique**. Orange, l'opérateur historique national a annoncé « retirer » à partir de 2026, toute l'infrastructure du « réseau cuivre », support de la téléphonie traditionnelle (puis de l'ADSL) depuis cinquante ans.

L'arrêt de la commercialisation est aujourd'hui engagé sur tout le territoire d'ici à 2025. La fermeture technique et la migration des clients en ADSL vers la fibre optique auront lieu à compter de l'année 2026 jusqu'en 2030.

Pour Lévignac, il ne sera plus possible de souscrire ou de modifier une offre ADSL à partir de janvier 2026, l'arrêt du réseau cuivre est prévu entre 2027 et 2030.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre opérateur télécom ou celui de votre choix pour préparer le passage vers la fibre optique ou vers une autre technologie pertinente. Tous les opérateurs ont accès au réseau de fibre optique installé par le département de la Haute-Garonne.



Le site **Fibre31** permet de tester l'éligibilité de votre logement à la fibre, il est également la source de nombreux conseils pour votre future connexion. Il permet également de signaler des problèmes de branchement ou des erreurs d'adressage.

Il est possible de conserver sa téléphonie « classique » sans internet pour la téléassistance, les alarmes, des téléphones seniors.

Orange est le seul opérateur à proposer un abonnement fibre sans internet.

Il existe, à l'achat, des boîtiers passerelles qui permettent l'utilisation d'anciens équipements, en utilisant le réseau de téléphonie mobile GSM.

LA SÉCURISATION DU CHEMIN DE MARIETTE :



Des travaux de voirie sur le chemin de Mariette ont permis d'inclure un dispositif permettant de limiter la vitesse des véhicules. Il s'agit d'écluses qui réduisent ponctuellement et alternativement la largeur de la chaussée à une voie, la vitesse est également limitée à 30km/h.

Nous étions déjà interpellés sur la vitesse excessive à cet endroit et nous espérons que ce dispositif tienne ses promesses. Ce sera un test avant la mise en place de ces derniers ailleurs sur la commune.

LIAISON DU CHEMIN D'ENJOUANÉOU :



Le réaménagement du chemin rural d'Enjouanéou permet une liaison douce vers la forêt de Bouconne, la tour du télégraphe Chappe, lac de Bordette ou encore pour rejoindre la base de loisirs.

La réhabilitation des 600 mètres du chemin **en terre pierre** préserve son cadre naturel tout en assurant la sécurité et le confort des usagers. Ce matériau **stabilise le chemin** tout en **favorisant la croissance des végétaux et la perméabilité des sols**.

En remplacement de l'ancienne buse métallique, **un nouveau pont béton habillé d'un enrochement sur les berges enjambe désormais le ruisseau Cères**. Des garde-corps sécurisent le passage des usagers.

Le pilotage de l'opération est **assuré par la communauté de communes et la société OTCE**. Le montant de ces travaux **réalisés par l'entreprise Colas** s'élève à la somme de **110 000 € HT pris en charge à 40 %** par une subvention du conseil départemental.



Focus : *Service restauration*



Depuis septembre 2020, une cuisine sur place a été créée à l'école élémentaire. Nous avons interviewé Marine FUSTER, Cheffe de cuisine.

Depuis quand travaillez-vous à Lévignac ?

« J'ai commencé à la mairie de Lévignac en 2016 au service animation. Mon contrat a vite « grossi » pour répondre aux besoins de la mairie (heures en plus à l'animation et au ménage ...). En septembre 2020, la cuisine sur place a été créée à l'école élémentaire. Dès janvier 2021, j'ai pris le rôle de second de cuisine, avant de passer chef de la restauration en septembre 2021. »

Avez-vous des diplômes, formations dans le domaine ?

« Je suis diplômée d'un BEP Hôtellerie/restauration depuis 2008, un Baccalauréat Professionnel d'hôtellerie/restauration mention Européenne depuis 2009, d'une Mention Organisatrice de Réception depuis 2010 et enfin d'un BTS Négociation Relation Clientèle depuis 2012. »

Avec qui travaillez-vous au quotidien ?

« Pour la partie restauration je suis accompagnée de :

- › **Valérie VABRE, seconde de cuisine**, elle est un atout pour la production,
- › **Elisabeth BULTE, commise de cuisine** qui est en pleine formation (c'est un agent sérieux qui aime apprendre !),
- › « **Ibée** » **SIVONGKHAM, référente à la maternelle**, elle s'occupe de nos petits et fait la liaison avec nous,
- › **Nathalie MARKARIAN, agent de restauration d'entretien**. Elle livre quotidiennement les repas à la maternelle et à nos chers aînés (repas à domicile) en plus de s'occuper des maternelles durant la pause méridienne,
- › **Aurélié FRESSANCOURT et Léa COUTO sont toutes deux agents d'entretien**, grâce à elles notre réfectoire est toujours parfaitement propre !

Je travaille également beaucoup avec **Olivier NOGUERO et le service animation**, avec qui nous gérons le self au quotidien. Nous faisons notamment, entre autres activités, des ateliers cuisines pour les enfants durant les vacances.

Pour finir, je suis amenée à interagir souvent avec **Cécile BIJOUX, la Mairie pour la partie administrative et le CCAS** . »

C'est quoi une journée type au service restauration ?

« Le matin, nous sommes en production dès 7h30. Je gère les livraisons et les commandes de la semaine. A 11h, départ du camion pour livrer les portages à domicile et la maternelle. A 11h45, le service élémentaire commence, il est séparé en 3 services. A 13h30, fin de service, nettoyage de la cuisine et du réfectoire, et finalisation de partie administrative (commandes, planning, réunions, démarchages...). »

Y a-t-il des projets en cours sur votre service ?

« Une journée est prévue avec les CM2 pour leur faire découvrir le métier de cuisinier en collectivité. Durant certaines vacances, il y aura des ateliers cuisines pour le centre de loisirs, des menus à thème, des commissions de menus pour les petits comme pour les grands. »

« IBÉE » CHARGÉE DE LA RESTAURATION À L'ÉCOLE MATERNELLE



Arrivée en mai 2018 dans les services municipaux, « Ibée » a débuté au service restauration et

entretien à l'école élémentaire « Claude Nougaro ». C'est en 2021 qu'elle a été affectée sur l'école maternelle « Jean Moulin » pour s'occuper de la restauration scolaire et aussi d'une partie entretien des locaux.

COMMENT SE DÉROULE UNE JOURNÉE ?

« La journée commence à **10h30** pour démarrer les machines telles que le lave-vaisselle et le four qui doivent être prêts pour le service. Ensuite, je m'occupe de **l'installation de la salle de restauration** avec la **mise en place des tables** et aussi du **pain**. »

QUI EST CHARGÉ DE CONFECTIONNER LES REPAS DES ENFANTS ?

« Les repas sont réalisés directement sur le site de l'élémentaire par notre cheffe Marine FUSTER et son équipe. Ensuite, à **11h**, ma collègue **Nathalie MARKARIAN s'occupe de me livrer les repas** à la maternelle. Après avoir réceptionné les repas, je réalise la **prise de température** et ensuite, avant le début du service, je réchauffe les plats. »

COMMENT SE DÉROULE LE SERVICE AVEC LES ENFANTS ?

« **Les enfants arrivent à 12h**, ils sont directement **pris en charge par l'équipe d'animation**. Pendant le service, les animatrices **aident, accompagnent et encadrent les enfants**. Pour ma part, je suis là pour faire **passer les plats** sur le chariot et commencer le nettoyage des plats, de la vaisselle... »

ET APRÈS, C'EST QUOI LE PROGRAMME ?

« Les enfants sortent généralement de la cantine vers **13h**. A partir de ce moment, je peux réaliser le **bionettoyage de la salle de restauration** : tables, chaises et le sol. Je termine par la **vaisselle** et le **bionettoyage de la cuisine**. Je réalise ensuite la partie restauration vers **16h15** pour ensuite repartir sur l'entretien des locaux de la maternelle jusqu'à **19h15**. »

BUDGET : ÉTAT DE NOS CONSOMMATIONS BUDGÉTAIRES AU 1^{ER} OCTOBRE 2024

FONCTIONNEMENT : Budget prévisionnel : 2 802 823 €.

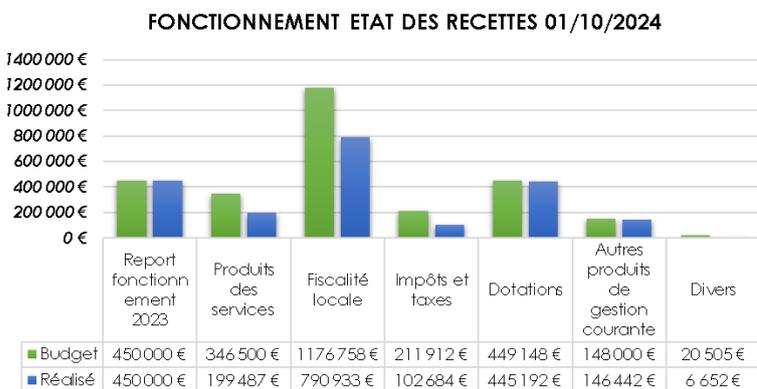
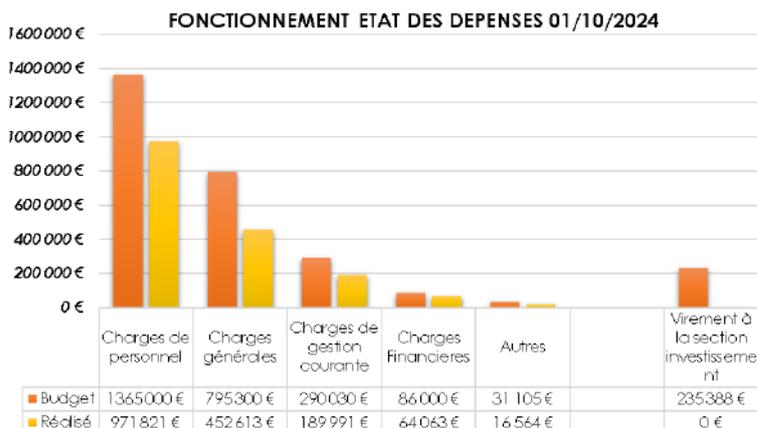
En dépenses, l'exécution globale se situe à 60.48 %.

Elles comprennent les charges à caractère général (maîtrisées à 57%), les charges de personnel (71%), les participations et autres charges de gestion courante (consommées à 65.5 %), et les intérêts de l'emprunt à 74.5 % (échéances trimestrielles).

En recettes, l'exécution globale est de 76.4 %.

Elles sont composées du résultat positif de fonctionnement de 2023 pour 450 000 €, des produits des services (perçus à 58%), de la fiscalité locale (reçue à 67%), des impôts et taxes (entrés à hauteur de 49%), et des dotations déjà perçues à hauteur de 99%, comme les autres produits de gestion courante.

Ci-dessous la répartition de nos dépenses / recettes au 1^{er} octobre 2024.



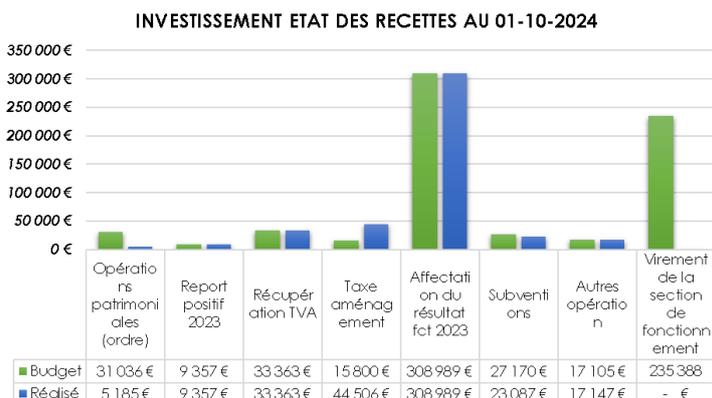
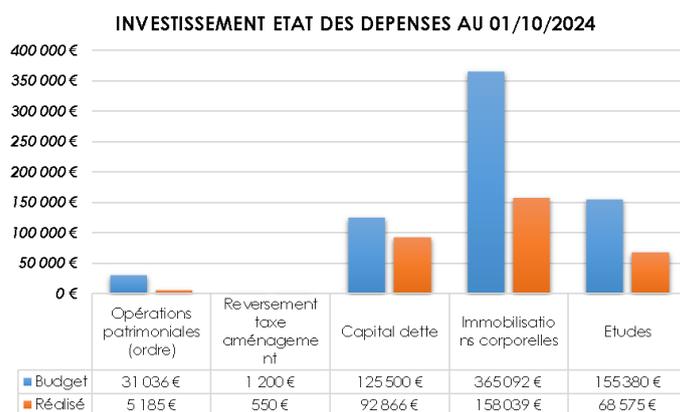
INVESTISSEMENT : Budget prévisionnel : 678 208 €.

En dépenses, l'exécution globale se situe à 48%.

Le remboursement de la dette (école élémentaire) se poursuit normalement. Les immobilisations corporelles (achat de matériels, parc informatique, véhicules, constructions, travaux...) sont consommées à hauteur de 43 % et les frais d'études (projet bourg-centre, projet local animation, tourne à gauche zone du Foulupié, aménagement centre-ville, prestations géomètres) sont réalisés à 44%.

Les recettes d'investissement sont globalement perçues à hauteur de 65%, via l'affectation du résultat positif de fonctionnement de l'année 2023, la récupération de la TVA, La taxe d'aménagement et les subventions d'investissement.

Ci-dessous la répartition de nos dépenses / recettes au 1^{er} octobre 2024.



Nouveaux agents



Aurélie JACOB

Arrivée le 26 août 2024, au service animation.



Maryline PILLOT

Arrivée le 02 septembre 2024, au service animation.



Zakarie GEDDI

Arrivé le 02 septembre 2024, au service animation.

3^{ème}

Adjoint au Maire

Olivier SFORZI, 53 ans,

3^{ème} adjoint à la solidarité et au CCAS

Élu depuis 2020

› Lévignacais depuis 2001, avec ma femme et mes deux filles,

Je suis actuellement **coordonnateur des politiques éducatives et sociales sur une commune de 6000 habitants et depuis peu responsable de sa médiathèque-ludothèque**. Ma femme et mes filles aussi œuvrent dans ces domaines d'activités. Une culture familiale en somme.

Ce n'est du coup pas un hasard si ma délégation au sein de l'équipe municipale est celle du social et de la solidarité.

Mon souhait au travers de cette délégation est que celles et ceux qui **rencontrent des difficultés dans leur vie, puissent trouver sur leur commune un accompagnement adapté à leur situation**. Le poste de **travailleur social que nous avons créé répond parfaitement à cet objectif**.

C'est aussi de **permettre à tous de pouvoir continuer à vivre dans leur village même quand leur autonomie diminue**. C'est l'esprit même du **transport solidaire (merci aux bénévoles qui s'y impliquent)** mais aussi du projet de résidence inclusive sur lequel nous travaillons.

C'est avec les membres du conseil d'administration du CCAS (centre communal d'action sociale) que je mène cette action. Un conseil d'administration composé du maire qui le préside, de 4 membres issus du conseil municipal et de 4 membres issus de la société civile.

Notre ambition est, ensemble, de faire de Lévignac un village d'habitants solidaires, un village dans lequel les voisins sont plus attentifs que vigilants. C'est aussi permettre aux habitants qui le souhaitent de s'engager dans la vie du village. J'y suis moi-même engagé depuis plus de 10 ans au sein du comité des fêtes. Mais cet engagement peut prendre d'autres formes que l'implication associative. Pour ce faire, le budget participatif que je pilote, est un outil simple, et adapté à la réalisation de projets par les habitants pour les habitants. Cette année la soirée « cinéma court métrage » sous la halle au mois de mai et le projet « école d'hier et d'aujourd'hui » ont été réalisés avec le soutien du budget participatif. Des initiatives qui n'auraient pas pu voir le jour sans cela.

Merci aux habitants qui s'en sont déjà saisis.

Olivier SFORZI

TEOMI :

Comprendre la première facture

Vous allez bientôt recevoir votre **taxe foncière 2024**. Pour la première fois, vous verrez apparaître la TEOMi qui remplace l'ancienne taxe (TEOM). **Elle comprend une part fixe et une part incitative.**

Pour rappel, la TEOMi s'applique aux propriétaires de logements situés dans Le Grand Ouest Toulousain, à l'exception de ceux situés à Fontenilles, où la première facturation interviendra en 2025.



Le Grand Ouest Toulousain

Direction Prévention et Valorisation des déchets

teomi@grandouesttoulousain.fr • 05 34 55 46 10 • www.grandouesttoulousain.fr



CONTACT

Retour :

Fête Locale 2024



Comme chaque année, la traditionnelle « Fête Locale » est organisée par le Comité des Fêtes. **Un grand MERCI** aux diverses associations ayant participé tout au long du week-end aux événements, et particulièrement au Tennis Club Lévignacais pour la Ruée des Minots, ainsi qu'à la Pétanque Lévignacaise pour le concours.



Agenda

Ça bouge à Lévignac ! Automne & Hiver 2024

OCTOBRE

- › **Mercredi 30** : Atelier de découverte de la langue des signes à 10h30 pour les 0/5 ans et à 16h30 pour les 6 ans et plus à la médiathèque municipale. Renseignements à la médiathèque au 05 34 52 08 57.

NOVEMBRE

- › **Samedi 02** : 5^{ème} tour des U18 Save et Garonne - Match de football au stade de Merville à 16h
- › **Lundi 11** : Commémoration du 11 novembre 1918 à 11h15 au Jardin du Souvenir
- › **Jedi 14** : Inauguration de la nouvelle Maison des Habitants à 10h
- › **Dimanche 17** : Salon bien-être « retour vers soi » à la salle Argyle Lavat
- › **Dimanche 17** : Brocante organisée par l'association Brocante Passion sous la Halle
- › **Vendredi 22** : Fête du vin nouveau par le Comité des Fête, sous la Halle
- › **Samedi 23** : Stage clown (à vue de nez) à la salle Argyle Lavat de 13h à 18h30
- › **Samedi 23** : Relaxation sonore par le Foyer Rural dans l'ancien réfectoire à 14h
- › **Dimanche 24** : Trail Nature organisé par Forest Run, départ face à la Poste
- › **Dimanche 24** : Stage clown (à vue de nez) à la, salle Argyle Lavat de 9h à 18h30

DÉCEMBRE

- › **Samedi 07** : Relaxation sonore par le Foyer Rural dans l'ancien réfectoire à 14h
- › **Sam 07 > dim 08** : Marché de Noël organisé par le Foyer Rural, sous la Halle
- › **Dimanche 08** : Bourse aux jouets à la salle Argyle Lavat
- › **Dimanche 08** : Spectacle Molière Acte d'Eux à la salle Argyle Lavat à 16h30

 Nouveaux

Conseillers municipaux

Suite aux démissions successives de **Madame Delphine TEK, Madame Anne-Laure GARDES, Monsieur Fabien ANDRAL, Madame Claire GOUPIL et Monsieur René VELLA** au sein du Conseil Municipal, nous souhaitons la bienvenue à la nouvelle conseillère municipale : **Madame Déborah MARTIN**.

Retrouvez les **procès-verbaux des conseils municipaux** sur notre site internet www.mairie-levignac.com !



Expression de la liste

Minoritaire

Nous apprécions la forme de ce bulletin municipal, dont la parution a répondu à une demande forte des Lévignacais. Mais, outre une éventuelle mise à disposition de copies papier pour les Lévignacais dépourvus d'accès à la version numérique, nous suggérons une mise à jour plus suivie concernant les sujets majeurs, comprenant :

État des projets Maison et parc de Ranse, maintien du service postal, salle polyvalente, adaptation en urgence des locaux scolaires au changement climatique, élaboration d'un plan de sécurisation de la circulation routière et piétonnière dans le village, réduction des nuisances sonores, collecte des déchets, devenir du foncier municipal (ancienne école, la poste, mais aussi les anciens locaux médicaux le long de la halle, qui méritent mieux qu'un crépis terne et usé)

Nous sommes conscients que tous ces points et bien d'autres sont dans la liste d'actions municipale, mais la concrétisation tarde, et une impression d'immobilisme ou de lenteur prévaut.

Pour cette raison, au-delà du dynamisme apporté par le fort tissu associatif à Lévignac, nous demandons de renforcer l'information et l'implication des Lévignacais sur ces sujets, essentiels pour le futur du village. Nous exigeons la tenue plus fréquente de réunions publiques et un recours plus étendu à des groupes de travail et commissions mixtes, administrés et élus, et répéterons cette demande à l'occasion des conseils municipaux.

Christian GERVOT, Karine BEAUX, Daniel ZOLLI, Delphine TEK